

Convention de partenariat

entre



et



Objet : Echange de programme

Radio Balistiq s'engage à fournir chaque semaine un programme nommé « Phylactères» d'une durée de 60 minutes téléchargeable via Internet pour la saison 2011/2012 (soit septembre 2011 à juillet 2012).

Radio Balistiq s'engage à ce que l'émission soit gratuite, il n'est pas question d'indemnités financières.

Radio Résonance s'engage à diffuser une fois par semaine l'émission en précisant le jour et les horaires de diffusion :

NOM DE LA RADIO : RADIO RESONANCE

E-MAIL : radio@radio-resonance.org

NOM DU RESPONSABLE DES PROGRAMMES : Stéphane Chambord / Christian Fève

ADRESSE : RADIO RESONANCE – BP 3200

CP & VILLE : 18027 BOURGES CEDEX

JOUR ET HORAIRE DE DIFFUSION : le mercredi à 11h, rediffusion le samedi 09h

Radio Résonance peut à tout moment arrêter la diffusion de l'émission en prévenant préalablement **Radio Balistiq**.

Radio Balistiq

Radio Résonance